Reçu en préfecture le 12/04/2021

Affiché le



ID: 017-211704150-20210401-2021\_26CA-DE



# Délibération FINA/JG

# 2021 – 26. APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2020 BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES SITE SAINT-LOUIS & GOLF

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 1<sup>ER</sup> AVRIL 2021

Présidente de séance : CHEMINADE Marie-Line

**Etaient présents : 32** 

DRAPRON Bruno, CHEMINADE Marie-Line, CALLAUD Philippe, PARISI Evelyne, BERDAI Ammar, TORCHUT Véronique, CREACHCADEC Philippe, TOUSSAINT Charlotte, BARON Thierry, DEREN Dominique, TERRIEN Joël, EHLINGER François, JEDAT Günter, CHANTOURY Laurent, CAMBON Véronique, BUFFET Martine, DAVIET Laurent, CARTIER Nicolas, ABELIN-DRAPRON Véronique, AUDOUIN Caroline, DEBORDE Sophie, GUENON Delphine, BENCHIMOL-LAURIBE Renée, MARTIN Didier, MAUDOUX Pierre, DIETZ Pierre, CHABOREL Sabrina, MACHON Jean-Philippe, ARNAUD Dominique, ROUDIER Jean-Pierre, BETIZEAU Florence, ROUSSAUD Barbara.

#### Excusés ayant donné pouvoir : 2

CATROU Rémy à BETIZEAU Florence, DELCROIX Charles à TOUSSAINT Charlotte.

Absente excusée : 1 VIOLLET Céline.

Secrétaire de séance : CHANTOURY Laurent

Date de la convocation : 26 mars 2021

Date d'affichage: 1 2 AVR. 2021

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 1612-12 et L. 2121-31,

Vu l'article L. 2121-14, précisant que le Conseil Municipal doit procéder à la désignation du président de séance avant l'approbation du compte administratif et que le Maire doit se retirer au moment du vote,

Considérant le rapport de présentation du compte administratif,

Après consultation de la Commission « Ressources » du jeudi18 mars 2021,

Reçu en préfecture le 12/04/2021

Affiché le



ID: 017-211704150-20210401-2021\_26CA-DE



Il est proposé au Conseil Municipal de délibérer :

- Sur la désignation de Madame CHEMINADE Marie-Line, Présidente de séance, pour le vote des comptes administratifs.
- Sur l'adoption, sous la présidence de Madame CHEMINADE Marie-Line des comptes administratifs 2020 du BUDGET PRINCIPAL.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

ADOPTE à l'unanimité ces propositions.

Pour l'adoption : 32 Contre l'adoption : 0

Abstention: 0

**Ne prennent pas part au vote : 2** (DRAPRON Bruno, Maire et MACHON Jean-Philippe, conseiller municipal, ancien Maire)

- Sur l'adoption, sous la présidence de Madame CHEMINADE Marie-Line des comptes administratifs 2020 du BUDGET annexe SITE SAINT-LOUIS.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

ADOPTE à l'unanimité ces propositions.

Pour l'adoption: 32 Contre l'adoption: 0

Abstention: 0

Ne prennent pas part au vote: 2 (DRAPRON Bruno, Maire et MACHON Jean-Philippe, conseiller

municipal, ancien Maire)

Reçu en préfecture le 12/04/2021

Affiché le



ID: 017-211704150-20210401-2021\_26CA-DE



 Sur l'adoption, sous la présidence de Madame CHEMINADE Marie-Line des comptes administratifs 2020 du BUDGET annexe GOLF.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

ADOPTE à l'unanimité ces propositions.

Pour l'adoption : 32 Contre l'adoption : 0

Abstention: 0

Ne prennent pas part au vote : 2 (DRAPRON Bruno, Maire et MACHON Jean-Philippe, conseiller

municipal, ancien Maire)

Les conclusions du rapport, mises aux voix, sont adoptées. Pour extrait conforme,

Le Maire,

Bruno DRAPRON

En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrativé, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation par courrier ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publication.



# COMPTE ADMINISTRATIF 2020 BUDGET PRINCIPAL

#### RAPPORT DE PRESENTATION

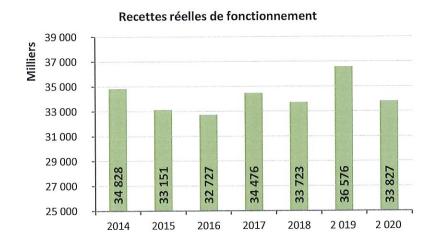
Le compte administratif 2020 est marqué de plusieurs éléments qui impacte la réalisation du budget 2020 :

- Étant celui de l'année du renouvellement des Conseils Municipaux, fin juin 2020, il constate ainsi la gestion de la mandature précédente, et celle du Conseil Municipal élu ;
- La crise sanitaire liée à la Covid-19 a eu un impact sur la gestion quotidienne.

#### 1. Section de fonctionnement

#### 1.1. Recettes de fonctionnement

Pour couvrir l'ensemble des dépenses et avant reprise de l'excédent antérieur reporté, la Ville a perçu 33 827 K€ de recettes réelles de fonctionnement, en une diminution de -7,51% (soit -2 748 K€).



#### Explication 2020/2019:

La baisse constatée s'explique par une chute des recettes de produits des services (chapitre 70) de 638  $K \in \text{(soit -29\%)}$ , par celle des dotations de 221  $K \in \text{(soit -3,5\%)}$ , et la chute des produits de cessions immobilières de 2 714  $K \in \text{(soit -88\%)}$ , que ne comble pas l'augmentation du volume des impôts et taxes de 850,6  $K \in \text{(soit +3,55\%)}$ .

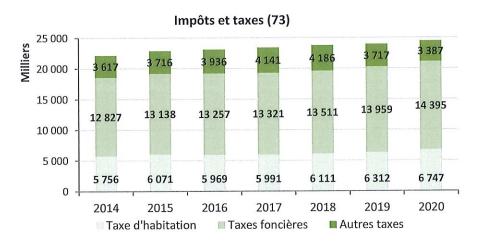
#### Les principales recettes sont les suivantes :

Les impôts et taxes (chapitre 73) s'établissent à 24 840 K€ (soit +3,55% par rapport à 2019), avec un maintien des taux d'imposition par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse du chapitre s'explique par la hausse mécanique des bases d'imposition des taxes



foncières et d'habitation (+311 K $\in$ ), par un versement d'impôts locaux sur le rôle supplémentaire de 870 K $\in$ , et celle des Droits de mutation (+64 K $\in$ ). Cependant, il convient aussi de noter la diminution des Droits de place (-75,6 K $\in$ ).

- Les taux votés ont été ainsi, pour :
  - La taxe d'habitation: 16,02%
  - La taxe foncière sur les propriétés bâties : 36,78%
  - La taxe foncière sur les propriétés non bâties : 47,69%.



- Les dotations et participations (chapitre 74) s'élèvent à 6 233 K€, en baisse de 3,5% (soit -226 K€) cette année (après avoir augmenté très légèrement de 0,17% en 2019) :
  - dont, dotations et compensations de l'Etat de 6 019 K€ pour 2020, en baisse de-3,36% (soir -209 K€) par rapport à l'année dernière.
  - Par ailleurs, les dotations des autres collectivités et organismes sont également en baisse de 17 K€ (passant de 231 K€ à 214 K€).
- Les produits des services et du domaine (chapitre 70) s'élèvent à 1 563 K€, en diminution de 29% (-638 K€) par rapport à l'année dernière, dont :
  - Redevances et droits des services culturels (compte 7062) s'établit à 258 K€, en baisse de 139 K€ (soit (35%), liée à la situation sanitaire et aux travaux de la Médiathèque (qui est demeurée fermée plusieurs mois);
  - Forfait de Post-stationnement (FPS) (compte 70384) : en baisse de -120,5 K€ (soit 21%) pour atteindre 461 K€ en 2020 ;
  - Remboursement par les budgets annexes des mises à disposition de personnels (compte 70841) qui s'élève à 341 K€, en baisse de -211 K€, suite à la clôture des budgets annexes « Eau potable » et « Assainissement collectif » en 2019;
  - Redevances d'occupation du domaine public (compte 70323) pour 201 K€, soit -30% par rapport à l'année dernière (-91 K€).
- Les atténuations de charges (chapitre 013) s'élèvent à 238 K€ (-13%, soit 36 K€).
   Elles comprennent :
  - Les variations de stocks : pour 154 K€, en baisse de 9,5 K€ (soit -5,8%);
  - Les remboursements sur rémunération du personnel (pour maladie, congés paternité, etc.) pour 55 K€, en forte diminution de -46% (soit -47 K€);
  - Les remboursements sur charges de sécurité sociales et de prévoyance pour 29 K€ (en hausse de + 20,5 K€).

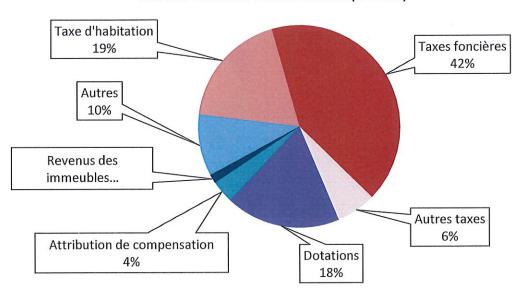
<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Les rôles sont les titres en vertu desquels les comptables publics effectuent et poursuivent le recouvrement de l'impôt sur le revenu, des impôts directs locaux et taxes assimilées.

Les rôles supplémentaires concerne uniquement l'imposition particulière de contribuables faisant ainsi suite à, par exemple, à une rectification pour insuffisance de base déclarée.



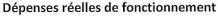
- Les revenus des immeubles (compte 752) sont de 473 K€, en légère augmentation de +1,2% (+5,6 K€).
- Les produits exceptionnels (chapitre 77) baissent de 2 703 K€ (soit -85%). Cela s'explique par :
  - La diminution des cessions immobilières qui passe de 3 084 K€ en 2019 à 370 K€ en 2020 ;
  - Celle des libéralités, dons et mécénat se montant à 14 K€ (-3,6 K€ par rapport à 2019);
  - Une légère hausse pour les autres produits exceptionnels sur opérations de gestion s'établissant à 91 K€ (soit +22,5% par rapport à 2019).

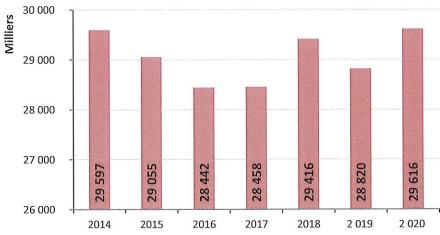
#### Recettes totales de fonctionnement (CA 2020)



#### 1.2. Dépenses de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement de 2020 s'élève à 29 616 K€, en hausse de 2,76% par rapport à 2019 (soit +796,5 K€) dans cette année de crise sanitaire.







#### Les principales dépenses de cette section sont les suivantes :

- Les charges à caractère général (chapitre 011) se montent à 5 871 K€ (-9,8% par rapport à l'exercice 2019, et représentent 19,8% des dépenses réelles de fonctionnement. Par ailleurs, il est constaté une augmentation de +6,55% (soit +400 334 €) entre 2014 et 2019, soit une hausse près de 1% par an.

#### Commentaires:

La baisse des charges à caractère général provient notamment :

 Des frais d'énergie et de carburants, qui représentent 27% des charges à caractère général (1 588 K€), en diminution de 87,5 K€;

DEPE	NSES		2019	2020	Évolution
011	60221	Combustibles et carburants	195 595	162 648	-34 948
011	60611	Eau et assainissement	173 622	187 875	+14 253
011	60612	Energie - Electricité	838 605	771 634	-66 971
011	606121	Gaz	417 868	431 569	+13 701
011	60613	Chauffage urbain	46 998	34 529	-12 469
011	60622	Carburants	1 100	0	-1 000

- Des fêtes et cérémonies : -356 K€ (pour s'établir à 242 K€) ;
- Des études et recherches : -84 K€ (atteignant 7 K€ en 220) ;
- Des frais de publications : -81 K€ (diminuant à 41 K€) ;
- Des contrats de prestations de services : -75 K€ (passant à 306 K€) ;
- Des travaux de réparations dans les locaux : -59 K€ (passant à 106 K€);
- Des versements aux organismes de formation : -53K€ (passant à 13 K€) ; Les fournitures non stockées : -51 K€ (passant à 437 K€ ; pour des achats de madriers, de clôtures, de serrures, de vitrage, etc.) ;

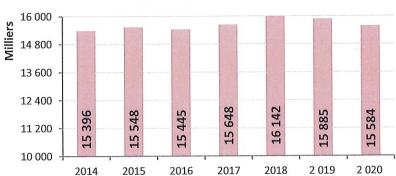
Pour autant des augmentations sont à noter, dont :

- Les frais d'honoraires: +164 K€ (atteignant 195 K€) pour des frais d'expertises d'agents, des missions d'architecte conseil, ou encore les frais de portage EPF (132 K€ concernant les locaux « Penn Plax »;
- Pour les autres matières et fournitures : + 134 K€ pour s'établir à ce montant. Ce compte a enregistré les dépenses des matériels et équipements de protection pour les personnels lors des évènements liés à la crise sanitaire en 2020 ;
- Pour des travaux d'entretien des terrains de la ville (ex : tontes, élagages...):
   +110 K€ (pour s'établir à 171 K€);
- Les frais de nettoyage des locaux : +22 K€ (s'établissant à ce montant) pour assurer la désinfection et le nettoyage des locaux lors de la crise sanitaire.
- Les charges de personnel (chapitre 012) sont de 15 583,5 K€. Elles représentent 53% des dépenses réelles de fonctionnement et sont en baisse de 1,9% (soit -302 K€) par rapport à l'année précédente.

A noter qu'entre 2014 et 2019, l'augmentation a représenté 3,2% (+490 K€), soit une augmentation de 0,53 % par an en moyenne sur ladite période.

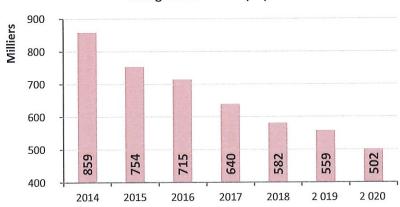






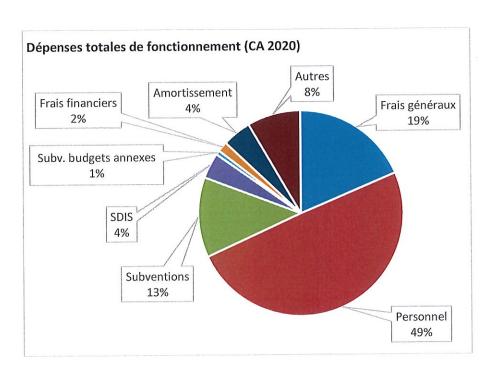
- Les autres charges courantes (chapitre 65) s'élèvent à 5 415 K€, et sont en baisse de 2,3% par rapport à 2019 (soit -125 K€) :
  - Les subventions aux associations (compte 6574) qui se montent à 2 261 K€, en hausse de 3,3% par rapport à 2019 (soit +73 K€);
  - La subvention au Centre Communal d'Action Sociale (compte 657362) demeure identique à celle de l'année dernière, et s'établit ainsi à 1 700 K€ pour 2020.
  - La contribution au Service Départemental d'Incendie et de Secours (compte 6553) est en légère baisse (-5%, soit -67K€) à 1 278 K€.
- Les frais financiers (chapitre 66), pour 502 K€ diminue de 10,2% (-57 K€) par rapport à l'année dernière à la faveur de la baisse des taux variables, à l'extinction naturelle de certains emprunts, et à la baisse de l'endettement.

Charges financières (66)



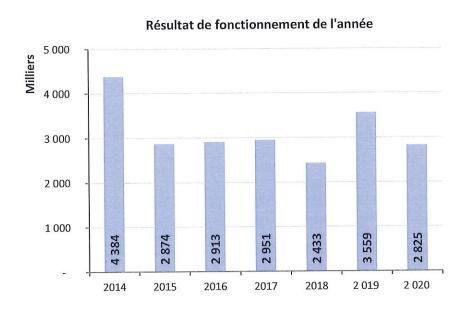
- Les charges exceptionnelles (chapitre 67) pour 2 227 K€ sont en augmentation de 1 926
   K€ par rapport à 2019. Les principales charges exceptionnelles de l'année sont :
  - L'opération « Coup de pouce solidaire », d'une enveloppe totale de 250 K€, a été attribuée pour 199 K€ en 2020, le solde sera réalisé sur 2021, compte tenu de la prolongation de cette opération sur le début d'année suivante ;
  - La subvention, de 218 K€, allouée aux budgets annexes augmente de 46 K€ par rapport à 2019, en raison de la prise en compte de l'ensemble des coûts à rembourser au budget principal par les budgets annexes;
  - Le paiement de la compensation prévue dans la DSP « stationnement », contractualisée avec Q-Park, est stable à hauteur de 120 K€, cette année encore ;

Enfin, au titre des charges exceptionnelles, il convient de noter les transferts de résultats de fonctionnement des budgets annexes « Eau potable » (pour 781 K€) et « Assainissement collectif » (pour 895 K€) : soit 1 676 K€ au total.



## 1.3. Résultat de fonctionnement

Le résultat de l'exercice 2020 fait apparaître, au niveau de la section de fonctionnement, un excédent annuel de 2 825 K€ qui est en diminution de 20,6% (soit -734 K€).





#### L'évolution se présente ainsi :

Année	2019	2020	Évolution (2020/2019)
Recettes réelles	36 576	33 827	-2 749
Recettes d'ordre	920	486	-434
TOTAL des Recettes (K€)	37 496	34 313	3 183
Dépenses réelles	28 820	29 616	796
Dépenses d'ordre	5 117	1 872	-3 245
TOTAL des Dépenses (K€)	33 937	31 488	-2 449
Résultat de Fonctionnement (K€)	3 559	2 825	-734

Résultat de Fonctionnement = Total des Recettes - Total des Dépenses

#### <u>Définitions</u>

Lors de l'exécution budgétaire, la collectivité effectue des opérations dites réelles et d'autres opérations qualifiées d'ordre :

- Les opérations réelles ont un impact direct sur la trésorerie : il s'agit d'encaissements et décaissements effectifs.
- Les opérations d'ordre permettent notamment de retracer des mouvements qui ont un impact sur l'actif de la ville sans avoir de conséquences sur la trésorerie. Elles ne représentent que des jeux d'écriture, qui :
  - o ne donnent lieu ni à encaissement, ni à décaissement,
  - o sont retracées en dépenses et en recettes,
  - o et qui sont équilibrées.

Exemple : lorsque, lors de la cession d'un bien, une moins-value est constatée, la dégradation du patrimoine de la ville doit être retracée par une opération d'ordre, tandis qu'en trésorerie, seule une recette est enregistrée.

#### 2. Section d'investissement

#### 2.1. Recettes d'investissement

## 2.2.1. Les recettes réelles

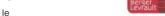
Elles sont de 6 396 K€ pour 2020, en baisse de 27% (soit -2 392 K€).

Les principales recettes réelles d'investissement se décomposent de la manière suivante :

- Excédents de fonctionnement capitalisé pour 2 577 (-46,8%);
- Subventions d'investissement perçues de 748 K€ (+125%, soit +415,6 K€) : il s'agit notamment de subventions de l'Etat liées aux travaux sur l'Amphithéâtre (de 140 K€ pour la restauration de la Porte des Vivants), sur l'Église Saint-Eutrope (de 155 K€ pour la restauration de la façade nord et la crypte), ou encore sur les falaises (de 82 K€ pour les travaux de confortement et de sécurisation de la falaise Saint-Louis), la restauration de l'orgue de l'Église Saint-Vivien (pour 7 K€) et la restauration des œuvres des musées, ainsi que des amendes de police pour 235 K€;
- Taxe d'aménagement pour 465 K€, en hausse de 42,5% par rapport à 2019 (soit +138 K€), ce qui montre un certain entrain dans les programmes d'aménagement sur la ville ;
- Emprunts pour 2 560 K€ (-3,5%, soit +93 K€).

#### 2.2.2. Les recettes d'ordre

Elles représentent 2 065 K€ (-64,5%, soit -3 756 K€), dont 1 427 K€ au titre des amortissements, et 445 K€ au titre des cessions.



#### 2.2. Dépenses d'investissement

# 2.1.1. Les dépenses réelles

Le total des dépenses réelles faites au titre de cette section s'élève à 9 807 K€ (+2,4%, soit 230 K€) dont :

- Le remboursement d'emprunt représente 2 823 K€ (+0,5%, soit 15 K€).
- Le financement des investissements du Site Saint-Louis, en direction du Budget Annexe concerné, se monte à 1 050 K€ (-24,6%, soit -342 K€).
- Les dépenses d'équipement qui s'élèvent à 5 934 K€, en hausse de 11,5% (en 2019, elles étaient de 5 319 K€), sont répartis comme suit :

LIBELLE OPERATION	Montant
ESPACE PUBLIC	1 518 115
TRAVAUX BATIMENTS	1 778 031
MATERIEL ET MOBILIER	532 198
VEHICULES	465 163
INFORMATIQUE	311 792
AMENAGEMENT DE LA VOIRIE	278 307
RISQUES NATURELS	234 305
RESTAURATION EGLISE SAINT-EUTROPE	218 585
ACCESSIBILITE	132 510
OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES	68 916
HABITAT	62 051
EDIFICES PROTEGES	27 748
AMPHITHEATRE	8 940
ETUDES URBAINES	7 025
AFFAIRES FONCIERES	3
OUVRAGES D'ART	0
SANS OPERATION	290 767
	5 934 456

#### 2.1.2. Les dépenses d'ordre

Elles représentent 679 K€ (-58,2%, soit -945 K€), dont :

- Un montant de 486 K€ (en baisse de 47%, soit -434 K€) au titre des transferts entre sections,
- Et 193 K€ (-72,6%, soit -511 K€) pour des opérations patrimoniales.

## 3. Le résultat de clôture

Le résultat de clôture s'élabore de la manière suivante :

• Résultat de fonctionnement cumulé + Solde d'investissement cumulé = Fonds de Roulement (FDR)

Puis:

• FDR + les Restes à réaliser de l'année = Résultat de clôture de l'année.

Ainsi, pour 2020, le résultat de clôture s'établit comme suit :

A périmètre constant, en tenant compte des résultats antérieurs reportés, le bilan de l'exercice 2020 sur le seul Budget Principal est le suivant :

- Excédent de la section de fonctionnement de 6 767 K€;



- Déficit de la section d'investissement de -2 114 K€.

Soit un fond de roulement² de 4 653 K€, tout en ayant poursuivi le désendettement de la ville.

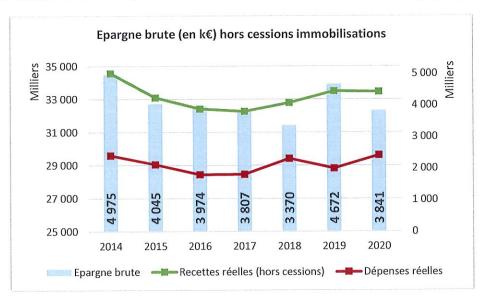
Après ajout du solde positif des restes à réaliser d'investissement, pour 780 K $\in$ , le résultat de clôture, dans ce cadre, est de 5 433 K $\in$  (+37,8%, soit +1 491 K $\in$ ).

Ce résultat en hausse s'explique :

- D'une part, du fait d'un excédent de fonctionnement cumulé important qui permet de faire face au besoin d'investissement, en limitant le recours à l'emprunt cette année encore ;
- D'autre part, du fait d'un excédent des Restes à Réaliser 2020 (+780 K€): des recettes en attentes de 2 050 K€ (dont l'emprunt de la Caisse des Dépôts et Consignation pour le projet « Amphithéâtre », et des reports de dépenses moindres pour 1 270 K€ (en baisse de -27,8% par rapport à 2019, soit -490 K€).

#### 4. Situation financière au 31 décembre 2020

L'épargne brute, la dette et la capacité de désendettement sont explicitées dans les graphiques suivants.



Épargne brute = Recettes réelles (fct) hors cessions - Dépenses réelles (fct)

Notes informatives:

- En 2014, ces indicateurs sont retraités de la recette exceptionnelle suite à la clôture des budgets annexes eau et assainissement.
- L'Épargne Brute présentée ici a fait l'objet d'un retraitement, sur toute la période, des données des travaux en régie qui avaient, auparavant, été intégrés à ce calcul dans une lecture plus patrimoniale de ce solde intermédiaire de gestion (ce qui ne résulte pas de sa définition initiale).

La diminution de l'Épargne Brute (-831 K€), cette année, est liée à la hausse des dépenses réelles, avec les opérations de transferts de résultats des Budgets Annexes « Eau » et « Assainissement » qui ont imputés les comptes annuels, malgré la baisse des autres dépenses de fonctionnement, accompagnée de la diminution des recettes de fonctionnement (-34 K€).

Elle permet ainsi de couvrir le remboursement en capital des emprunts de l'année.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Le fonds de roulement (FDR) correspond à la somme des excédents définitifs dégagés au cours du temps. Il permet de couvrir le décalage entre encaissement de recettes et paiement de dépenses. Le FDR n'est pas un indicateur de risque. Il peut tout au plus constituer une marge de manœuvre financière si son niveau est important.



	CONTRACTOR OF THE PARTY OF THE					2010	2020
DEPENSES	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	6 109 909	6 108 849	5 809 073	6 155 809	6 715 875	6 510 242	5 871 601
012 CHARGES DE PERSONNEL	15 395 688	15 547 847	15 445 245	15 648 295	16 142 472	15 885 446	15 583 549
014 ATTENUATION DE PRODUITS	28 927	27 058	23 901	28 110	21 457	24 477	17 576
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	6 633 106	6 134 402	5 876 137	5 635 305	5 647 357	5 540 048	5 414 632
022 DEPENSES IMPREVUES	-	•	-	-	•	-	-
DEPENSES DE GESTION	28 167 630	27 818 156	27 154 355	27 467 519	28 527 161	27 960 213	26 887 359
66 CHARGES FINANCIERES	858 786	753 641	714 850	639 650	581 507	558 563	501 546
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	571 070	483 651	572 411	350 693	306 849	300 900	2 227 275
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL DEPENSES REELLES	29 597 486	29 055 447	28 441 616	28 457 862	29 415 518	28 819 676	29 616 181

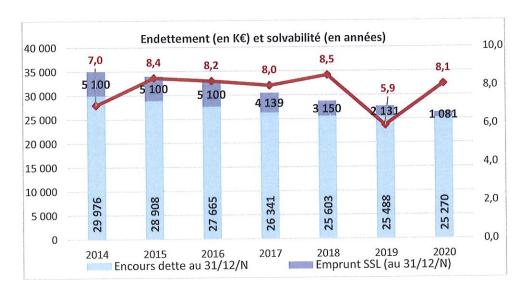
RECETTES	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
013 ATTENUATIONS DE CHARGES	889 985	258 686	340 793	216 916	236 537	274 077	238 266
70 PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES	2 320 195	1 418 169	1 663 278	1 561 410	1 610 283	2 201 539	1 563 468
73 IMPOTS ET TAXES	22 230 135	23 007 928	23 161 968	23 453 269	23 807 711	23 989 121	24 839 732
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	8 013 932	7 405 415	6 545 545	6 262 324	6 447 597	6 458 778	6 232 767
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	627 485	647 182	625 648	617 618	540 383	468 979	473 410
RECETTES DE GESTION	34 081 731	32 737 380	32 337 231	32 111 537	32 642 510	33 392 494	33 347 643
76 PRODUITS FINANCIERS	50	903	846	756	711	865	38
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS (dont Produits des cessions)	529 526 (dont 255 030)	404 032 (dont 50 250)	388 744 (dont 311 548)	2 363 216 (dont 2 211 077)	1 079 293 (dont 937 180)	3 182 151 (dont 3 083 790)	479 450 (dont 369 797)
78 REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	216 673	8 500	-	-	-	-	-
TOTAL RECETTES REELLES (intégrant le produit des cessions)	34 827 980	33 150 815	32 726 821	34 475 509	33 722 514	36 575 510	33 827 131

Reçu en préfecture le 12/04/2021

Affiché le



ID: 017-211704150-20210401-2021\_26CA-DE



Capacité de désendettement (en années) = Encours de dette / Epargne brute

L'évolution de la Capacité De Désendettement de la Ville s'explique principalement par la diminution de l'Épargne Brute que ne permet pas de compenser la baisse de l'encours entre 2019 et 2020.





# **COMPTE ADMINISTRATIF 2019 DES BUDGETS ANNEXES**

#### RAPPORT DE PRESENTATION

#### Budget annexe « golf » 1.1.

Dans ce budget, sont retracées les dépenses et recettes du Golf Louis Rouyet-Guillet. Les charges portées par le budget principal sont à présent intégralement remboursées par ce budget annexe (interventions des services techniques et frais de personnel).

L'objectif du Golf est de permettre l'accès au plus grand nombre de participants et de développer l'attractivité touristique. Son développement passera également par une communication plus importante, à l'occasion des grands événements (comme Championnats de France, l'opération « Elles Swinguent », ou encore cette année, le « Trophée de l'Huitre et du Cognac » à rayonnement national et en partenariat avec les golfs de La Rochelle, Royan, Ile d'Oléron, Cognac et Angoulême) et le renforcement de la coopération avec l'association des golfeurs, le restaurant et les professeurs.

Ainsi, la politique tarifaire, ajustée chaque année, vise à couvrir les dépenses tout en se rapprochant des tarifs pratiqués sur d'autres sites pour être attractif et compétitif.



http://www.golf-saintes.fr/

https://www.restaurant-du-golf-saintes.fr/

#### 1.1.1. Fonctionnement

#### 1.4.1.1. Les dépenses

Les dépenses totales s'élèvent à 585 K€ (+6,3%), et se répartissent en dépenses réelles pour 523 K€ (+4,1%), et en dépenses d'ordre pour 61 K€ ( +30%).

Les dépenses réelles de fonctionnement se ventilent ainsi :

- Charges à caractère général : 179,5 K€ (+5,7 K€, soit +3,3%). Au titre des diminutions : les autres matières et fournitures (-17,6 K€), les cotisations (-6 K€), ainsi que l'entretien/réparations sur les biens immibiliers (-3 K€), et les biens mobiliers (-2,7 K€) ou la maintenance (-2 K€).
  - Au titre des hausses : les fournitures d'entretien et de petits équipements (+11,8 K€), divers frais (+8 K€) et les locations mobilières (+1,1 K€).
- Charges de personnels : 341 K€ (+328 K€ (+13 K€, soit +4%) ;
- Charges financières : 2 K€.



Les dépenses d'ordre concernent les dotations aux amortissements.

#### 1.4.1.2. Les recettes

Les recettes totales, de 585 K€ (en baisse de 12 K€, soit -2%), sont totalement dues aux recettes réelles qui se répartissent comme suit :

- Variation des stocks : 14 K€ (gestion de la variation des stocks mis en place cette année compte tenu de la nature du budget sous forme de SPIC (« Services Publics Industriels et Commerciaux »);
  - O Vente de produits : 334 K€ (en diminution de 52,5 K€, soit -13,6%), l'activité du golf ayant été perturbée avec la crise sanitaire sur l'année ;
- Les produits exceptionnels : 228 K€ (dont 218 K€ de subventions exceptionnelles du Budget principal) ;
- Les revenus de immeubles : 9 K€, stables.

#### 1.4.1.3. Le résultat de fonctionnement

Le résultat de l'année est à l'équilibre, les dépenses étant compensées par les recettes.

#### 1.1.2. Investissement

#### 1.4.2.1. Les dépenses

Elles sont de 95 K€ (-13 K€, soit -12,3%), et concernent uniquement les dépenses réelles, ayant permis de finaliser les travaux débutés en 2019 :

- Les installations et agencements : 16 K€;
- Travaux : 55,5 K€ (dont le restaurant) :
- Mobiliers: 14,5 K€.

#### 1.4.2.2. Les recettes

Elles sont de 243 K $\in$  (+196 K $\in$ ), et sont constituées par un emprunt nouveau pour 182 K $\in$ , et des amortissements d'investissement pour 61 K $\in$  (+14 K $\in$ ).

#### 1.4.2.3. Le résultat d'investissement

Le résultat d'investissement est de 149 K€ cette année, après avoir été de -61 K€ en 2019. En effet, l'emprunt pour le financement des travaux est rentré dans le budget 2020 pour financer des travaux étalés sur les 2 années.



#### **Budget annexe « site Saint-Louis »** 1.2.

Ce budget porte les investissements réalisés depuis l'acquisition, en 2008, du site Saint-Louis (ancien hôpital).

Le prêt in fine de 5,1 millions d'euros, dont le remboursement intégral est effectif, a fait l'objet d'un réaménagement. Il est désormais étalé sur 5 années à compter de janvier 2017. Les annuités sont d'environ 1 millions d'euros.

En 2017, ce budget a été transformé en budget d'aménagement de zone pour permettre la tenue d'une comptabilité de stocks. Ce suivi permet de retracer les opérations relatives aux biens destinés à être revendus. De fait, dans un premier temps le budget annexe supporte un déficit, et dans un second temps, un excédent pour parvenir à l'équilibre final de l'opération.

Cette modification, intervenue en cours du projet, fait que les comparaisons avec les exercices antérieurs ne sont adaptées en l'état.

#### 1.2.1. Fonctionnement

#### 1.5.1.1. Les dépenses

Les dépenses totales s'élèvent à 6 319 K€, et se répartissent en dépenses réelles pour 107 K€ (-25,7% par rapport à 2019), et en dépenses d'ordre pour 6 211 K€.

Ainsi, les charges à caractère général concernent :

- Des achats d'études ou de prestations de services (pour des terrains à aménager) : 58 K€ ;
- Des intérêts réglés à échéance : 29 K€;
- Des achats de matériels, équipements et travaux : 0,9 K€;
- Des frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement : 20 K€.

Les dépenses d'ordre concernent les variations de stocks en cours.

#### 1.5.1.2. Les recettes

Les recettes totales sont de 6319 K€, ce qui représentent la totalité des recettes d'ordre, à savoir la variation des encours de production de bien.

#### 1.5.1.3. Le résultat de fonctionnement

Le résultat de l'année s'élève ainsi à 0 K€.

#### 1.2.2. Investissement

#### 1.5.2.1. Les dépenses

Elles s'établissent à 7 368 K€, dont 1 050 K€ de dépenses réelles, et 6 319 K€ de dépenses d'ordre.

#### 1.5.2.2. Les recettes

Elles sont de 7 261 K€, et sont constituées de recettes réelles pour 1 050 K€ d'avance remboursable du Budget Principal, et des recettes d'ordre pour 6 211 K€, correspondants aux travaux en cours.

#### 1.5.2.3. Le résultat d'investissement

Le résultat d'investissement est de -107 K€.



# COMPTE ADMINISTRATIF 2019 DU BUDGET DE LA VILLE DE SAINTES SYNTHESE DES RESULTATS DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

# 1.1 Budget Principal

Résultat de clôture

Fonctionnement	2020
Dépenses mandatées	31 488 116,79
Recettes réalisées (dont les cessions immo.)	34 312 939,17
Résultat de fonctionnement N	2 824 822,38
Résultat N-1 (reporté)	3 942 405,19
Excédent de fonctionnement cumulé	6 767 227,57
Excédent de fonctionnement cumulé du BA Organisation de Salons	0,00
Excédent de fonctionnement cumulé du BA Eau	0,00
Excédent de fonctionnement cumulé du BA Assainissement	0,00
Excédent TOTAL de fonctionnement cumulé (A)	6 767 227,57
Investissement	2020
Dépenses mandatées	10 486 405,24
Recettes réalisées	8 460 810,69
Solde d'investissement N	-2 025 594,55
Solde d'investissement N-1 (reporté)	-88 150,11
Solde exécution investissement	-2 113 744,66
Solde exécution investissement BA Organisation de Salons	0,00
Solde exécution investissement BA Eau	0,00
Solde exécution investissement BA Assainissement	0,00
Solde TOTAL exécution investissement (B)	-2 113 744,66
Fond de roulement fin exercice = (A) + (B)	4 653 482,91
Restes à réaliser (investissement)	2020
Dépenses	1 270 476,75
Recettes	2 050 000,00
Solde RAR (C)	779 523,25
Solde net investissement (besoin de financement) (D)=(B)+(C)	-1 334 221,41

5 433 006,16



# 1.2 Budget Annexe « Golf »

Fonctionnement	2020
Dépenses mandatées	584 923,96
Recettes réalisées	584 923,96
Résultat de fonctionnement N	0,00
Résultat N-1 (reporté)	41 508,06
Excédent de fonctionnement cumulé (A)	41 508,06
Investissement	2020
Dépenses mandatées	94 828,65
Recettes réalisées	243 447,62
Solde d'investissement N	148 618,97
Solde d'investissement N-1 (reporté)	-79 181,02
Solde exécution investissement (B)	69 437,95
Fond de roulement fin exercice	110 946,01
Restes à réaliser (investissement)	2020
Dépenses	12 451,89
Recettes	0,00
Solde RAR (C)	-12 451,89
Solde net investissement (besoin de financement) (D)=(B)+(C)	56 986,06
Résultat de clôture	98 494,12

# 1.3 Budget Annexe « Site Saint-Louis »

Fonctionnement	2020
Dépenses mandatées	6 318 687,07
Recettes réalisées	6 318 687,07
Résultat de fonctionnement N	0,00
Résultat N-1 (reporté)	607 197,19
Excédent de fonctionnement cumulé (A)	607 197,19
Investissement	2020
Dépenses mandatées	7 368 369,71
Recettes réalisées	7 260 997,58
Solde d'investissement N	-107 372,13
Solde d'investissement N-1 (reporté)	540,83
Solde exécution investissement (B)	-106 831,30
ond de roulement fin exercice	500 365,89
Restes à réaliser (investissement)	2020
Dépenses	0,00
Recettes	0,00
Solde RAR (C)	0,00
Solde net investissement (besoin de financement) (D)=(B)+(C)	-106 831,30
Résultat de clôture	500 365,89